Bretteville Info

BRETTEVILLE– BULLETIN MUNICIPAL – PREMIER SEMESTRE 2022

SOMMAIRE

1. Editorial
2. Activités à la bibliothèque, future médiathèque
3. Projets à réaliser et à venir
4. Budget
5. Protection du littoral
6. Visites et évènements
7. Commémorations
8. Actualités diverses
9. Informations pratiques
10. Etat civil
11. Rétrospective 2021

EDITORIAL

Le programme présenté aux Brettevillais début 2020 dans la continuité et la cohérence des réalisations menées depuis 2014, ralenti face aux contraintes sanitaires, a repris son fil conducteur.

Les travaux de voirie et de sécurisation des déplacements réalisés avec le concours du Département et des aides de l'Etat concrétisent la fin du programme des travaux structurants engagés d'année en année depuis 2015. Dans ce parcours de longue haleine, je remercie les habitants pour leur compréhension et leur patience face aux contraintes inhérentes à ces travaux.

Un projet plus visible avec la réalisation d'une médiathèque près de la mairie verra le jour en 2022. Avec un soutien sans précédent de l'Etat et du Département, nous soulignons l'intérêt de ce projet pour tous les habitants. Cet espace accessible à tous s'inscrit dans le lien social intergénérationnel à la rencontre de la culture, des loisirs, de thématiques… C'est également un lieu de rencontre dédié à l'utilisation des outils informatiques pour toute démarche administrative auprès des habitants. Je remercie les bénévoles de la bibliothèque pour leur contribution et leur engagement motivant l'intérêt de ce projet.

D'autres gros dossiers s'ouvrent devant nous avec l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunautaire et le montage du projet d'assainissement collectif à la plage avec les diverses parties prenantes : Agence de l'eau, Etat, Département, COCM.

Je voudrais également remercier les habitants pour leur implication et leur réactivité lors des périodes d'inondations ; problématique au cœur de nos préoccupations.

Dans l'attente de partager de grands moments de convivialité, je tiens à vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.
Bonne et heureuse année 2022 à vous tous avec l'espoir de retrouver plus de sérénité dans notre cadre de vie au quotidien.

Le Maire

LA BIBLIOTHEQUE EST OUVERTE LE MARDI DE 17H00 A 19H00 ET LE SAMEDI DE 9H00 A 12H00
02.33.07.84.18

LES ENFANTS CONFECTIONNENT UNE BOITE A HISTOIRES

Dans le cadre de la semaine de la petite enfance, Marie-Laure directrice adjointe de la maison du pays a animé une activité à la bibliothèque municipale.
Les enfants ont décoré une boîte à histoires selon leur souhait avec l'aide de leurs parents et des bénévoles de la bibliothèque.

RANDONNEE CONTEE A LA PLAGE

Le 20 juillet les bénévoles de la bibliothèque ont organisé une randonnée contée à la plage. Le soleil et la mer étaient au rendez-vous…
Une dizaine de personnes étaient présentes, autant d'adultes que d'enfants mais il n'y a pas d'âge pour apprécier les belles histoires ! Un après-midi très réussi qui s'est achevé par une distribution de madeleines et de boissons offertes par l'association des amis de la bibliothèque.

LES BESTIOLES FONT LEUR CINEMA AUTOMNE

Dans le cadre du groupe de coopération des bibliothèques du canton, les bénévoles de la bibliothèque ont organisé 2 animations pendant les vacances de Toussaint. La première activité réunissait 29 personnes le jeudi 4 novembre pour une découverte des bestioles du bord de mer avec un animateur du CPIE. A la fin de l'activité différents spécimens furent installés dans d'une dizaine de jours.
Le samedi 6 novembre un atelier-dessin clôturait cette découverte.
Ces deux activités ont rencontré un franc succès, tant par le nombre de participants que par l'intérêt suscité. L'observation voire la contemplation de ces petits animaux n'ont pas fini d'émouvoir petits et grands!

NOTRE FUTURE MEDIATHEQUE

La culture fait partie intégrante de notre commune rurale. La construction de cette médiathèque a pour objectif de créer un lieu de vie intergénérationnel au cœur de notre village développant la culture, la place de la lecture et des aides administratives avec l'espace numérique. Projet abouti avec 9 délibérations de l'achat du terrain au choix des entreprises.

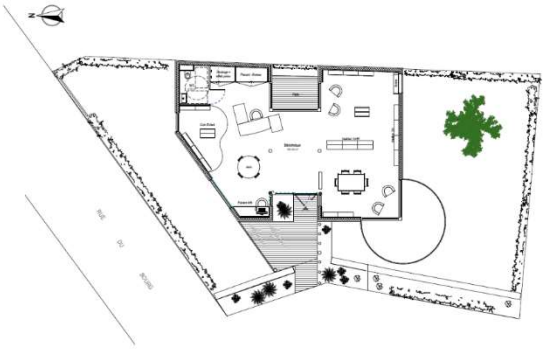

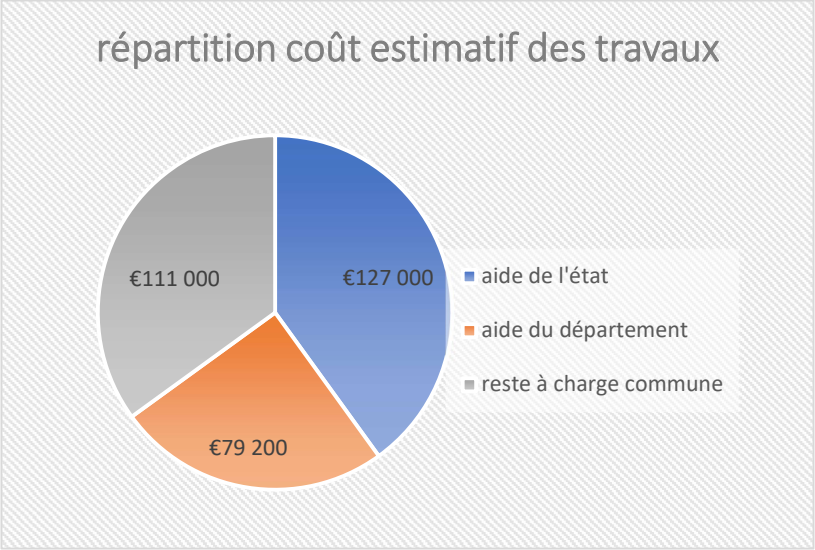

SIGNATURE DU FIR

Le conseil départemental accompagne notre commune au travers du Fonds d'investissement Rural, dans le cadre de la construction d'une médiathèque.
Le 22 mars 2021, le président Marc LEFEVRE a procédé à la signature du FIR, en présence du vice-président Jean MORIN, du président de Manche Numérique Serge DESLANDES et du Maire Guy CLOSET. Le montant de cette subvention est de 79 200€ (25%)
L'Etat nous soutient également dans ce projet d'équipement culturel public au cœur de notre village, en nous accordant une DETR (dotation en équipement des territoires ruraux) à hauteur de 40%.

PROJETS REALISES

- Rénovation du réseau d'eau potable sur les secteurs de l'assainissement bourg et villages attenants
- Création d'un réseau d'eaux pluviales à La Lucerie
- Sécurisation des déplacements sur le bourg RD136 / RD529
- Aménagement des espaces verts à l'entrée du bourg
- Protection du littoral (mise en place de fascines avec le concours du SYMEL et des lycées agricoles de VIRE et COUTANCES) 2015-2021
- Stationnement des tracteurs sur l'estran, matérialisation de 2 espaces : Rochemond et Charrière du Pilet.

Autres travaux réalisés ciblés sur les réseaux eaux pluviales suite aux inondations.

- 10/01/2019	- pompage Chemin Pouillat avec refoulement au fossé lotissement
- 10/12/2020	- Curage fossé par l'entreprise LAVARDE
- 18/12/2020	- Rencontre COCM sur les inondations
- 29/01/2021	- Curage ch. Delabres par l'entreprise Louise
	- Installation des pompages rue de la Mer et chemin Pouillat
- 02/02/2021	- Busage entrée d'une propriété rue de la Mer
- 04/02/2021	- Busage embranchement rue de l'Union / rue de la Mer
- 04/02/2021	- Busage ch. Delabres entrée impasse
- 05/02/2021	- Visite des fossés arrière dunes côté St Germain avec le SYMEL
- 08/02/2021	- Création d'un drain rue Traversière
- 22/10/2021	- Audit cours d'eau L'Ouve avec COCM et ASA de l'Ay – Implication des riverains à réactiver
- 27/05/2021	- Repositionnement des buses sur le terrain situé ch. Delabres
- 15/09/2021	- Aménagement d'un regard de visite ch. Delabres - Aménagement de 2 puits de pompage rue de la Mer et chemin Pouillat
- 18 /10/2021	- Redimensionnement busage rue des Ecoles / rue du Tennis
- 27/10/2021	- Visite rue Quenaudière en commission curage /sensibilisation des riverains
- fin 2021	- Création réseau d'eaux pluviales face au terrain de tennis

PROJETS A MOYEN TERME

- Effacement des réseaux électriques à la plage Charrière Delabres, rue de l'Union et rue Rochemond
- Réseau eaux pluviales au bourg
- Poursuite des réflexions sur les inondations à la plage
- Construction d'une médiathèque

PROJETS A LONG TERME

- Lancement du PLUi LESSAY
- Assainissement collectif plage
- Réseau d'eaux pluviales à la plage - au bourg – à la Quenaudière
- Rénovation éclairage public/ consommation-confort visuel-pollution lumineuse
- Protection du cordon dunaire avec le concours de la COCM, du SYMEL, de la DDTM et des lycées agricoles
- Réflexion sur la rénovation des deux logements locatifs bâtiment ancienne école
- Réflexion sur la Paillote/ Réhabilitation de locaux à la plage pour un commerce durable

Autres réflexions avec les différents partenaires :

- Numérique / fibre optique / Télétravail / Co-Working
- Sécurisation du croisement de la route touristique D650-D136
- Réflexion sur la destination du terrain communal à la plage
- Liaison gare de Carentan-La Haye par autobus en période estivale et vacances scolaires

BUDGET

Au budget communal, pour l'exercice 2020, en fonctionnement, l'excédent était de 126 754.32€ et un déficit d'investissement de 39 848.89€ compensé en 2021 par les subventions en attente de versement.

LE BUDGET COMMUNAL 2021

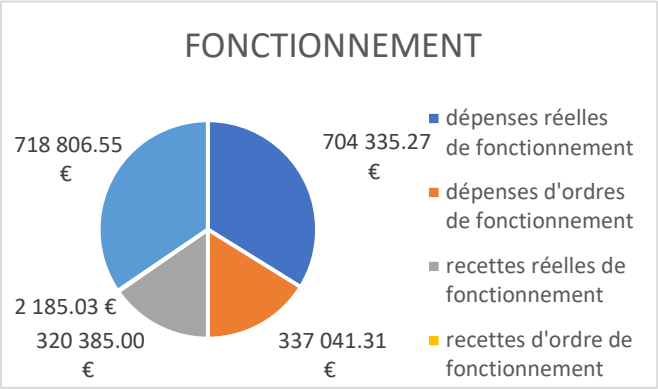

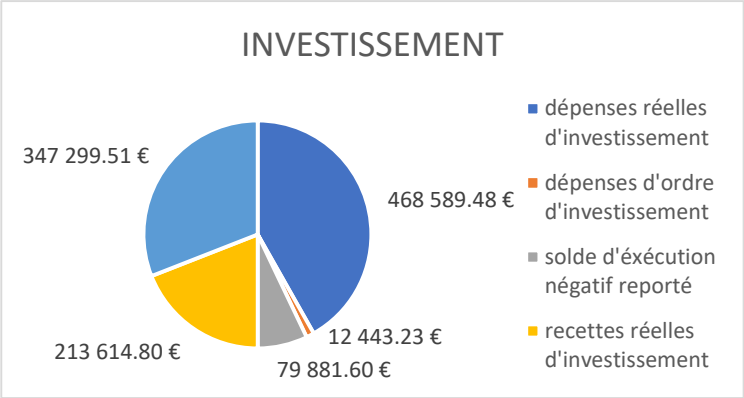

Le budget communal 2021 s'équilibre à hauteur de 1 041 376.58€ en fonctionnement et 560 914.31€ en investissement.

Pas d'augmentation des taxes directes locales pour l'année 2021.

PROTECTION DU LITTORAL ET LUTTE CONTRE L'EROSION DUNAIRE

Pose de fascines en 2020

Efficacité de la pose des fascines en 2021

Passage aménagé Accès plage Ch. Delabres

Création d'une rampe d'accès à la plage dans le prolongement de la charrière Delabres en réponse à limitation des accès non identifiés et non maitrisés générateur d'érosion.
Le coût global de 5030.16 € TTC est financé par l'Etat à hauteur de 80%.

Un chantier nature de pose de ganivelles a été organisé par le SYMEL (syndicat mixte espaces littoraux de la Manche) avec Anthony HANNOK, garde du littoral et des élèves du lycée agricole de Vire le17 février.
Ces ganivelles serviront à orienter les piétons vers la cale d'accès à la plage et ainsi éviter les passages dans la dune.
Par ailleurs, la compétence GEMAPI (GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTIONS DES INONDATIONS) est devenue une compétence communautaire, la COCM met en place des études et mesures de protection du littoral dans le cadre de la lutte contre l'érosion dunaire.

STATIONNEMENT SUR L'ESTRAN

Une convention d'utilisation temporaire du domaine public maritime entre le préfet de la Manche et la commune a été signée afin de permettre le stationnement des tracteurs sur l'estran sur deux zones de stationnement aménagées. L'opération sera renouvelée chaque année avec un nouveau macaron.

La commune félicite le civisme des pêcheurs plaisanciers et des pêcheurs professionnels.

RAMASSAGE DE VARECH

Le ramassage de varech sur l'estran est soumis à autorisation.
Un dossier de demande est disponible en mairie aux heures d'accueil du

- le mardi de 16h à 18h
- le vendredi de 10h à 12h

ou sur demande par mail à l'adresse suivante :
mairiedebrettevillesuray@wanadoo.fr
Ce dossier sera à redéposer ou à envoyer en mairie.

VISITE DE LA SOUS-PREFETE

Jeudi 14 octobre, la sous-préfète, Françoise PLOUVIEZ-DIAZ et le président de la COCM, Henri LEMOIGNE ont été reçus par la municipalité. Les élus leur ont présenté les projets réalisés, en cours de réalisation et à venir. La sous-préfète a ainsi découvert la commune et son littoral.
A cette occasion, nous avons retenu la majoration des subventions sur l'éclairage public et la médiathèque, portée de 30 à 40%.

INAUGURATION DE LA SECURISATION DU BOURG

Le samedi matin 20 novembre, en présence de M. Jean MORIN, Président du Conseil Départemental ; d'Hedwige COLLETTE , conseillère départementale ; du conseil municipal, de M. CULERON et de la gendarmerie, nous avons inauguré les travaux de sécurisation du bourg puis nous nous sommes rendus sur le terrain pour constater la réussite de ce projet.

©PLhullier-CD50

AMENAGEMENT PAYSAGER A L'ENTREE DU BOURG ET FLEURISSEMENT A LA PLAGE

Un aménagement paysager à l'entrée du bourg a été réalisé le 6 mars 2021 et un fleurissement à la plage le 7 avril 2021 par des bénévoles et des élus. Sur les conseils d'Alain LEMOIGNE 150 mètres de haies bocagères et des arbres ont été plantés. Le montant des fournitures pour ces réalisations (plots, clôture, plantes) est de 2158 €.

COMMEMORATION DU 8 MAI

Cette année encore la cérémonie du 8 Mai a eu lieu en comité restreint. Seul Le Maire, Le Président des anciens combattants et deux portes drapeaux ont participé à cette cérémonie avec la dépose de deux gerbes au pied de notre monument aux morts.

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

Le jeudi 11 novembre, au départ de la mairie, une quarantaine de personnes s'est rendue au monument aux Morts. Le texte de la Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées a été lu et les soldats morts pour la France en 2020 et 2021 cités.

Le verre de la Paix a été offert par la Municipalité à l' Espace Robert Jabet.

COMMEMORATION ST MARTIN DU 13 NOVEMBRE

Le samedi 13 novembre, à 15h, une messe a été célébrée par le Père Mabire en hommage à la fête patronale St Martin. Les brioches offertes par la Municipalité ont été bénies puis distribuées aux personnes présentes et livrées aux personnes isolées de la commune.

LA PAILLOTTE

Charlotte et Steven ont su créer un lieu accueillant avec une épicerie bien achalandée et de superbes planches apéro faites de produits locaux. Nous saluons leur vigilance dans le respect des gestes barrières. Ces contraintes associées à une météo défavorable n'ont pas permis de répondre à leurs attentes.

La municipalité tient à les remercier.

CENTRE DE CHAR A VOILE « AY OLE »

Labellisée Normandie Qualité Tourisme, la base a rénové ses locaux, amélioré la signalétique et renforcé son parc et son équipe. L'inauguration a eu lieu le 20 juillet 2021.
Ce centre se développe grâce à la COCM qui achète de nouveaux équipements : paddle, canoë-kayak et chars à voile.

DISTRIBUTION DE COLIS ET BONS D'ACHAT

Le repas des aînés et le goûter de noël n'ayant pu avoir lieu encore cette année, le conseil municipal a délibéré pour une distribution de colis de noël pour les plus de 65 ans et un bon d'achat de 30€ pour les enfants de la commune âgés de 0 à 12 ans.

ORDURES MENAGERES

La gestion des ordures ménagères a été mise en place par la COCM depuis le 1er janvier 2020. Un guide des déchets ainsi qu'une réglette de tri ont été confectionnés par la COCM et sont disponibles en mairie.

Les sacs poubelles peuvent être retirés à la Mairie aux heures d'ouverture, dans les trois pôles communautaires et à la bibliothèque communale.

Dispositions de ramassage des déchets:
- du 15/06 au 15/09 : deux ramassages par semaine des sacs transparents et un ramassage par semaine des sacs jaunes
- en dehors de cette période : un ramassage par semaine des sacs transparents et un ramassage tous les 15 jours des sacs jaunes

Nous demandons aux propriétaires de gîtes de bien communiquer les modalités de tri auprès de leurs locataires.

Nous constatons un manque de civisme, des sacs poubelles sont encore déposés près des containers surtout pendant la période estivale et les vacances scolaires.

CIMETIERE – REPRISE DES CONCESSIONS EN ETAT D'ABANDON : AVIS MUNICIPAL

Le Maire de BRETTEVILLE SUR AY -50430 après délibération du conseil municipal du 21 mai 2021,
Vu le peu de place libre dans le cimetière et le besoin de retrouver des emplacements
Vu le travail de recensement de l'état des tombes effectué par 3 membres du conseil municipal
Vu la procédure de reprise des concessions prévue au code général des collectivités territoriales (article L2223-4, R2223-13 a R2223-21) qui prévoit que les concessions visées par la reprise doivent avoir au moins 30 années d'existence et qu'elles n'ont enregistré aucune inhumation au cours des dix dernières années. Que ces concessions après avoir fait l'objet de deux constats d'abandon, les emplacements ainsi libérés, peuvent faire l'objet de nouvelles attributions.

Les titulaires de concession ainsi que leurs parents ou ayants droits sont informés par les moyens ordinaires d'affichage qu'une procédure de reprise des concessions en état d'abandon est engagée dans le cimetière communal.

La liste des sépultures est visible en Mairie, les descendants sont invités à s'y rendre pour l'établissement du procès-verbal constatant l'état d 'abandon de leur sépulture. La commune reprendra ces emplacements conformément aux textes réglementaires. Dans le cas contraire, l'emplacement de la concession sera alors remis en bon état par les familles.

LE CLUB DES AÎNES CHANGE DE NOM

Lors de l'assemblée générale du mardi 5 octobre, il a été décidé de donner un nouveau nom au Club du 3ème Age.

Il s'appelle désormais **« le Club Loisirs Amitiés Brettevillais »**

URBANISME

En 2021, il y a eu :
- 25 demandes de PC
- 25 demandes préalable de travaux
- 54 demandes de certificat d'urbanisme informatif
- 6 demandes de certificat d'urbanisme opérationnel

INFOS PRATIQUES

Pour toutes démarches administratives vous pouvez vous rendre dans les espaces France Service de La Haye, Lessay et Périers.
C'est un dispositif gratuit, accompagné par des conseillères France service pour des aides administratives, des aides à l'utilisation des outils numériques etc…
La COCM apporte également un appui en termes de rénovation de l'habitat et de mobilité sur le territoire.
Vous pouvez retrouver toutes ces informations dans le bulletin communautaire de janvier à juin 2022 et sur le site de la communauté de communes côte ouest centre manche https://cocm.fr/

Communauté de Communes
Côte Ouest Centre Manche
20 rue des aubépines
50250 La Haye
franceserviceslahaye@cocm.fr
Tél : 02.33.07.11.79

ETAT CIVIL

DECES :
LEBREUILLY Daniel
LELOUET Auguste
LESENEY Raymond
JEANNE Mikaël
DUVAL Danièle
TIREL Emile
QUENAULT Auguste
LEJUEZ Louis
TIREL Béatrice

NAISSANCE :
LECONTE Freya
HOPQUIN Jade

MARIAGE :
LETROUIT Céline et LELIEPVRE Loïc

RETROSPECTIVE 2021

L'année 2021 a une nouvelle fois été perturbée par la crise sanitaire.

Le 17 février, le SYMEL et la classe de 1ière bac pro du lycée agricole de Vire ont posé des ganivelles pour canaliser les piétons vers la cale.

Le 8 mai, la commémoration au monument aux morts réunit les porte-drapeaux, le président des anciens combattants et le Maire.

Le 3 juillet, l'association « Initiatives Brettevillaises », dans le respect des règles sanitaires, organise avec succès un vide-greniers.

Le 11 juillet, le salon des écrivains se déroule exceptionnellement à l'espace Robert Jabet avec une jauge de 50% des écrivains par rapport aux années précédentes.

Le 25 juillet, le concours de pétanque, organisé par l'association « Initiatives Brettevillaises » se déroule sur le terrain de pétanque de la commune.

Le 7 et 8 Août, le salon des arts ouvre ses portes à l'espace Robert Jabet ave une jauge d'artiste limitée.

Le 14 octobre, la Sous-Préfète nous a rendu visite en présence de M. Henri Lemoigne Président de la COCM.

Le 11 novembre, la commémoration au monument aux Morts réunit une quarantaine de personnes

Le 13 novembre, cérémonie en l'honneur de St Martin.

Le 20 novembre, inauguration de la sécurisation du bourg en présence de Jean Morin, Président du conseil départemental, d'Hedwige Collette, Conseillère départementale, de M. Culeron responsable ATD et du conseil municipal.

Le 11 décembre, le conseil municipal et des bénévoles installent les illuminations de Noël et préparent les colis pour les plus de 65 ans et les bons d'achat de 0 à 12 ans pour la distribution dans les villages.

HORAIRE OUVERTURE

MARDI
16H00 A 18H00

Mairie
Le Bourg
50430 BRETTEVILLE-SUR-AY
02.33.07.10.67
Mail : mairiedebrettevillesuray@wanadoo.fr
Site internet : www.brettevillesuray.fr

HORAIRE OUVERTURE

VENDREDI
10H00 A 12H00